

### Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 16 juin 2021, à 18 h 32, par visioconférence

#### Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant  
M. Raymond Chaussé, personnel enseignant  
Mme Marlène Couture, personnel de soutien  
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant  
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique  
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration  
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique  
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep  
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep  
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire  
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)  
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

#### Sont absents :

M. Frank Desmeules, étudiant du secteur préuniversitaire  
M. Xavier Gret, parent d'étudiant  
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie  
M. Guillaume Moreau, étudiant du secteur technique, ÉNA  
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques  
M. Charles Vincent, secteur universitaire

#### Sont invités :

Mme Catherine Brodeur, directrice adjointe, direction des études  
M. Pascal Désilets, directeur, ÉNA  
M. Jérémy Dion-Bernard, président du comité d'éthique de la recherche  
M. Benjamin Duval, Coordonnateur de l'informatique, Direction des systèmes et technologies de l'information  
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles  
M. Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnements, Direction des ressources financières  
Mme Mylène Godin, directrice, Direction des communications et des relations gouvernementales

M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières  
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 32.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 28 avril 2021	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 avril 2021	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 avril 2021	Information
2.2.1 Suivi concernant l'octroi du bon de commande pour l'achat de câblage réseau	
2.2.2 Suivi concernant l'octroi du bon de commande pour l'achat d'ordinateurs	
2.2.3 Suivi concernant l'acquisition d'un aéronef	
3. Émission de DEC et d'AEC	Décisions
4. Dépôt du bilan des activités du comité d'éthique de la recherche	Information
5. Dépôt du rapport des activités de la Commission des études 2020-2021	Information
6. Approbation de la nomination des membres de la Commission des études pour 2021-2022	Décision
7. Dépôt du devis de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)	Information
8. Suivi concernant le coronavirus (COVID-19)	Information
9. Adoption du budget d'investissement et du budget de fonctionnement 2021-2022	Décisions
10. Adoption des bons de commande	Décisions
10.1. Octroi de contrat pour le pare-feu	
10.2. Octroi de contrat pour l'équipement réseautique	
10.3. Octroi de contrat pour la réfection d'un ascenseur, Centre sportif	
10.4. Avenant au bon de commande pour le service de gardiennage	
11. Adoption de la version révisée de l'organigramme du Cégep	Décision
12. Adoption du calendrier des instances 2021-2022	Décision
13. Suivi des projets majeurs	
13.1. Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Information
13.2. HUIS CLOS - Projet d'aérocampus	Information
14. Informations	Information

- 14.1. La Vie au Cégep
- 14.2. Résultats de l'évaluation du conseil d'administration
- 14.3. Formation offerte aux membres du conseil d'administration
- 14.4. Plan de travail du comité directeur pour l'année 2021-2022
- 14.5. Nombre d'étudiants admis au deuxième tour
- 14.6. Demandes d'admission et statistiques au troisième tour
- 14.7. Modifications apportées au calendrier scolaire de la session d'hiver 2021
- 14.8. État des activités de représentation du directeur général
- 15. Correspondance Information
- 16. Dépôt de documents Information
- 17. Élections Décisions
  - 17.1. Élection du président du conseil d'administration
  - 17.2. Élection du vice-président du conseil d'administration
  - 17.3. Élection des membres du comité directeur
  - 17.4. Élection des membres du comité d'audit et des finances
- 18. Date de la prochaine séance Information
- 19. Levée de la séance Décision

## **21-CA-41 PROPOSITION**

**M. Raymond Chaussé, appuyé par Mme Marlène Couture, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2021**

### **2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2021**

#### **21-CA-42 PROPOSITION**

**Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 28 avril 2021 tel qu'il est déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 avril 2021**

M. Patrick Monarque et M. François Dussault Thériault rejoignent la réunion à 18 h 35.

### **2.2.1 SUIVI CONCERNANT L'OCTROI DU BON DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE CÂBLAGE RÉSEAU**

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait le suivi concernant le bon de commande pour l'achat de câblage réseau.

Suite à l'analyse des soumissions, l'offre de la firme The Plan Group a été retenue pour les services de câblage au Cégep, pour un montant de 385 836 \$ avant les taxes applicables (ou 405 821,58 \$ toutes taxes ristournées) pour la durée initiale du contrat de 3 ans.

Le contrat est assorti d'une option de renouvellement pour deux (2) périodes subséquentes d'une (1) année chacune aux mêmes termes et conditions, pour un montant de 257 224 \$ avant les taxes applicables (ou de 270 547,72 \$ toutes taxes ristournées) pour la durée additionnelle de deux ans.

### **2.2.2 SUIVI CONCERNANT L'OCTROI DU BON DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ORDINATEURS**

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait le suivi concernant le bon de commande pour l'achat de d'ordinateurs.

Suite à l'analyse des soumissions, l'offre de la firme IT2GO Solutions inc. A été retenue pour l'acquisition d'ordinateurs et d'écrans au montant de 662 761,01\$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 708 734,93\$.

### **2.2.3 SUIVI CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN AÉRONEF**

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait le suivi concernant l'acquisition d'un aéronef pour l'École nationale d'aérotechnique. Le processus pour trouver un appareil à un prix adéquat est en cours. Celui-ci pourrait s'échelonner sur plusieurs mois, selon ce qui est disponible sur le marché.

## **3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration de juin 2021 et des 5 dernières années*.

### **21-CA-43 PROPOSITION**

**ATTENDU** la recommandation de la Direction des études;

**M. Xavier Pallares, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 1994, d'été 2020, d'automne 2020, d'hiver 2021 et d'été 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **21-CA-44 PROPOSITION**

**ATTENDU** la recommandation de la Direction des études;

**M. Raymond Chaussé, appuyé par M. François Dussault Thériault, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors de la session d'hiver 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4. DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE**

M. Jérémy Dion-Bernard, président du comité d'éthique de la recherche, et Mme Catherine Brodeur, directrice adjointe à la Direction des études, déposent le bilan des activités du comité d'éthique de la recherche pour l'année 2020-2021. Ils répondent aux questions des membres.

#### **5. DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2020-2021**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le *Rapport des activités de la Commission des études 2020-2021*. Elle répond aux questions des membres.

Mme Josée Mercier remercie M. François Lalonde pour son implication à titre de secrétaire de la commission des études.

#### **6. APPROBATION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2021-2022**

Extraits du *Règlement de la commission des études* (Règlement numéro 7) adopté par le conseil d'administration le 19 avril 2016 :

### 3. Composition de la commission des études

#### 3.1. Membres

La commission des études est composée de vingt-trois (23) membres, soit :

- 3.1.1. le directeur des études qui en est le président;
- 3.1.2. quatre (4) membres du personnel du Cégep, responsables des programmes d'études, nommés par le Conseil;
- 3.1.3. onze (11) enseignants, préférablement des coordonnateurs de programme d'études, ou des enseignants des disciplines maîtresses siégeant aux comités de programme, ou à défaut, d'autres enseignants des disciplines maîtresses, provenant des programmes ou groupes de programmes suivants :
  - a) un (1) du programme de *Sciences de la nature*
  - b) un (1) du programme de *Sciences humaines*
  - c) un (1) du groupe *Arts et lettres* et *Arts visuels*
  - d) trois (3) de la *Formation générale* :
    - un (1) *Littérature et français*,
    - un (1) *Philosophie*,
    - un (1) *Éducation physique et Langues*
  - e) un (1) du groupe *Technologie de l'électronique, Techniques d'intégration multimédia* et *Techniques de l'informatique*
  - f) un (1) du groupe *Techniques de prothèses dentaires, Techniques de denturologie* et *Techniques d'hygiène dentaire*
  - g) un (1) du groupe *Soins infirmiers, Technologie de radiodiagnostic* et *Techniques d'éducation à l'enfance*
  - h) un (1) du groupe *Techniques d'orthèses visuelles, Techniques de comptabilité et de gestion* et *Gestion de commerces* ;
  - i) un (1) provenant des programmes *Techniques de génie aérospatial, Techniques de maintenance d'aéronefs* et *Avionique*
- 3.1.4. un (1) membre de l'exécutif du syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit, nommé le vice-président des affaires pédagogiques, ou, en cas d'absence, un substitut;
- 3.1.5. trois (3) étudiants inscrits à temps plein à un programme d'études nommés conformément à l'article 32 de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* et provenant d'un programme d'études préuniversitaires, d'un programme d'études techniques et d'un programme d'études techniques de l'ÉNA;
- 3.1.6. deux (2) membres du personnel professionnel, provenant préférablement des services pédagogiques;
- 3.1.7. un (1) membre du personnel de soutien et un substitut, provenant préférablement des services pédagogiques.

#### 3.2. Nomination

- 3.2.1. Les candidatures émanant des professeurs siégeant aux comités de programmes et de la table de concertation – selon les règles établies par chacun – sont acheminées à l’assemblée générale du mois d’avril de chaque année aux fins d’élection de la délégation professorale à la commission des études, et ce, pour des mandats de deux ans.
- 3.2.2. Les enseignants mentionnés à l’article 3.1.4 sont élus membres de leur exécutif par l’ensemble des enseignants au cours d’une assemblée générale du Syndicat.
- 3.2.3. Les membres du personnel professionnel et du personnel de soutien sont élus par l’ensemble du personnel appartenant à leur groupe respectif au cours d’une assemblée extraordinaire tenue à la demande écrite du secrétaire du conseil d’administration.
- 3.2.4. La désignation des membres de la commission des études se fait normalement en mai de chaque année et ces nominations sont entérinées par le conseil d’administration à sa dernière assemblée de l’année scolaire.

### **3.3. Durée du mandat**

La durée du mandat des membres du personnel siégeant à la commission des études est de deux (2) ans à l’exception des étudiants dont le mandat est d’un (1) an. Les mandats peuvent être renouvelés. De plus, exception faite du cas où un membre a perdu sa qualité à siéger, les membres demeurent en fonction jusqu’à la nomination de leurs remplaçants.

### **3.4. Vacances, démission, perte de qualité**

En cas de vacances, démission ou perte de qualité, une autre personne est nommée ou élue, selon les dispositions de l’article 3.2 pour terminer le mandat initial.

## **21-CA-45 PROPOSITION**

**ATTENDU** le *Règlement de la commission des études*;

**ATTENDU** que les personnes désignées sont élues par l’ensemble de leurs pairs au cours d’assemblées tenues conformément au *Règlement de la commission des études* et représentent les diverses catégories d’employés tel que le stipule l’article 3.1 du *Règlement de la commission des études*;

**M. Xavier Pallares, appuyé par M. Raymond Chaussé, propose à l’assemblée d’entériner les nominations des personnes suivantes à titre de membres de la Commission des études pour l’année 2021-2022 :**

#### **Responsables des programmes d’études (mandat d’un an) :**

**Vincent Duchesne** – directeur adjoint des études, Service des programmes – campus de Longueuil

**Karine Mercier** – directrice adjointe des études, Service des programmes – ÉNA

**Nathalie Pellerin** – directrice adjointe des études, Service des programmes – campus de Longueuil

**Emmanuelle Roy** – directrice adjointe des études, Service des programmes – campus de Longueuil

**Personnel enseignant provenant des programmes (ou groupes de programmes) suivants :**

Sciences de la nature	Martin Desrochers (202)
Sciences humaines	Philippe Audette
Arts, lettres et communication Arts visuels	Sébastien Bage – Cinéma
Technologie de l'électronique Techniques d'intégration multimédia Techniques de l'informatique (informatique de gestion et gestion de réseaux)	Charles Tounou – Technologie de l'électronique
Techniques d'hygiène dentaire Techniques de denturologie Techniques de prothèses dentaires	Émilie Brulé – Prothèses dentaires
Techniques d'éducation à l'enfance Techniques de soins infirmiers Technologie de radiodiagnostic	Maude Pépin-Charlebois – Éducation à l'enfance
Techniques d'orthèses visuelles Techniques de comptabilité de gestion et gestion de commerce	Lise Bédard – Techniques d'orthèses visuelles
Techniques de l'avionique Techniques de génie aérospatial Techniques de maintenance d'aéronefs	Jeanne Dumas-Roy – Préenvol
Formation générale	Caroline Lauzon – Littérature et français Émilie Charbonneau – Éducation physique À venir – Philosophie
Syndicat des professeures et professeurs du CEM	Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques

**Personnel professionnel :**

**Danielle Cloutier** conseillère pédagogique, Service des programmes – campus de Longueuil  
Pour l'année 2021-2022 = première de deux années

**Julie Tougas-Ouellette**, conseillère d'orientation, Direction des affaires étudiantes et communautaires  
Pour l'année 2021-2022 = deuxième année

**Personnel de soutien :**

**Manon Lapierre**, technicienne en administration, Service de l'organisation scolaire – ÉNA  
Pour l'année 2021-2022 = première de deux années

**Marlène Couture**, agente de soutien administratif classe 1 (**substitut**)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**



## **7. DÉPÔT DU DEVIS DE L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un document portant sur l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) et répond aux questions des membres. Il est rappelé que la PIEA du Cégep est entièrement satisfaisante, selon l'évaluation faite par la Commission de l'évaluation de l'enseignement au collégial (CEEC). Cette étape-ci sert à valider si la PIEA est mise en application, afin d'attester de la qualité des programmes de DEC et d'AEC.

Il est déjà indiqué, dans la Politique, le processus à suivre pour l'évaluation de son application. Le comité de rédaction du devis a respecté ces éléments dans la planification des étapes d'évaluation. La Commission des études sera consultée à toutes les étapes par l'intermédiaire de son Comité des orientations pédagogiques (COP).

## **8. SUIVI CONCERNANT LE CORONAVIRUS (COVID-19)**

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Josée Mercier, directrice des études, présentent un suivi concernant la pandémie de COVID-19, à la lumière des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement, et répondent aux questions des membres. Le Cégep continue de suivre les exigences et les recommandations du gouvernement pour l'application des mesures sanitaires.

## **9. ADOPTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021-2022**

### **BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021-2022**

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le processus d'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2021-2022, ainsi que les faits saillants.

Les allocations pour le budget d'investissement n'ont toujours pas été confirmées par le ministère de l'Enseignement supérieur. En ce qui concerne le budget de l'année 2021-2022, le solde de fin prévu pour le parc immobilier est de 2,8 millions de dollars et le solde de fin prévu pour le parc mobilier est de 7,4 millions de dollars. Le budget d'investissement est donc sous contrôle.

Le comité d'audit et des finances, présidé par M. Patrick Monarque, s'est réuni le 2 juin 2021 pour recevoir toutes les informations pertinentes à l'analyse des données, et conformément à son mandat, recommande les prévisions budgétaires telles qu'élaborées par la direction du Cégep.

### **21-CA-46 PROPOSITION**

**ATTENDU** que le comité d'audit et des finances a reçu et analysé le budget d'investissement 2021-2022 élaboré par la direction du Cégep;

**ATTENDU** que le budget est conforme aux attentes et respecte les règles du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

**ATTENDU** la recommandation du comité d'audit et des finances;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Patrick Monarque, appuyé par M. Raymond Chaussé, propose à l'assemblée d'adopter le budget d'investissement 2021-2022.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021-2022**

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le processus d'élaboration des prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement pour l'année 2021-2022.

Les analyses budgétaires internes ont été réalisées au cours des derniers mois. Cependant, l'allocation initiale des cégeps provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ainsi que les règles budgétaires n'ont pas été transmises au cégep selon les échéanciers prévus. Il est donc impossible de finaliser le budget de fonctionnement 2021-2022 avant le 30 juin 2021.

Tel que prescrit par la Loi des cégeps et les règles budgétaires, le Cégep doit donc transmettre le budget au plus tard le 30 septembre 2021 et autoriser d'ici là un montant budgétaire proportionnel basé sur le budget de l'année précédente.

### **21-CA-47 PROPOSITION**

**ATTENDU** que l'allocation initiale des cégeps pour l'année 2021-2022 provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) n'a pas été transmise selon les échéanciers prévus, ce qui rend impossible la présentation du budget de fonctionnement 2021-2022 du cégep avant le 30 juin 2021;

**ATTENDU** que, selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (article 26.1) : « un collègue qui, le 1<sup>er</sup> juillet, n'a pas adopté son budget est autorisé à encourir, pour ce mois, un montant de dépenses égal au douzième du montant de dépenses de l'exercice financier précédent. Il en est de même pour chaque mois de l'exercice financier où, le premier jour, le budget n'est pas encore adopté »;

**ATTENDU** que, selon le Régime budgétaire et financier des cégeps (annexe P003), le Cégep doit, à moins d'avis contraire, compléter et transmettre, au plus tard le 30 septembre, le formulaire de budget du fonds de fonctionnement dûment signé par le directeur général du cégep et la résolution du conseil d'administration approuvant le budget de fonctionnement;

**M. Stéphane Girard, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'autoriser le report de l'adoption du budget de fonctionnement 2021-2022 au mois de septembre 2021 et, en conséquence, d'autoriser la direction d'encourir des dépenses pour un montant maximal de**

24 328 000 \$ du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2021, ce qui correspond au douzième du montant de dépenses de l'exercice 2020-2021 par mois, pour une période de trois mois.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 10. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

### 10.1 OCTROI DE CONTRAT POUR LES PARES-FEUX

Depuis 2 ans, la Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) travaille sur le projet de remplacement et de mise à niveau de ses équipements réseau. En effet, l'équipement filaire existant, âgé d'une dizaine d'années, est en fin de vie. À l'occasion de cet exercice, l'organisation physique et logique du réseau a été analysée, tenant compte des autres éléments qui le composent : pare-feux, réseau sans-fil et serveurs.

Les éléments suivants ont donc été soulevés :

- Les pare-feux, âgés de 8 ans, seront en fin de vie dans 3 ans;
- La sécurité des réseaux filaires et sans-fil est gérée au niveau des commutateurs :
  - o Les paramètres de la filtration des communications réseau sont très limités;
  - o Les limites de l'équipement actuel dans ce domaine ont été atteintes, voire dépassées;
- L'ensemble des équipements réseau (filaire et sans-fil) doit être mis à jour, ce qui amènera des changements de connectivité aux pare-feux.

Dans ce contexte, la DiSTI conclut qu'il faut procéder au changement des pare-feux. Le projet prévoit donc les éléments suivants :

- Que les nouveaux équipements soient plus performants pour être en mesure de traiter à la fois le trafic interne et externe. Cela permet particulièrement de sécuriser davantage les réseaux internes;
- Que la connectivité soit augmentée pour supporter l'augmentation du trafic.

Enfin, tel que prévu par le budget d'investissement du Cégep, le projet sera financé par une enveloppe allouée spécifiquement pour des projets de rehaussement des infrastructures numériques (annexe budgétaire I035).

### 21-CA-48 PROPOSITION

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** que les pare-feux, âgés de 8 ans, seront en fin de vie dans 3 ans;

**ATTENDU** le résultat de l'appel d'offres public APL00010083;

**ATTENDU** que le montant est prévu au budget des investissements 2021-2022;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. François Dussault Thériault, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée de retenir l'offre de *Precicom Technologies Inc.* pour l'acquisition de pare-feux au montant de**

**200 398 \$.** Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de **214 299,11 \$.**

## **10.2 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉQUIPEMENT RÉSEAUTIQUE**

Depuis 2 ans, la Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) travaille sur le projet de remplacement et de mise à niveau de ses équipements réseau. En effet, l'équipement filaire existant, âgé d'une dizaine d'années, est en fin de vie. À l'occasion de cet exercice, l'organisation physique et logique du réseau a été analysée en tenant compte des autres éléments qui le composent : pare-feu, réseau sans-fil et serveurs.

Les éléments suivants ont donc été soulevés :

- Les équipements ne sont plus supportés en cas de bris physique ou de problèmes logiciels (bogue, faille de sécurité, etc.);
- Le réseau sans-fil est très inégal, les équipements étant changés par petit lot;
- Le manufacturier du réseau filaire et du réseau sans-fil n'étant pas les mêmes, cela nécessite de maintenir deux systèmes de gestion;
- La sécurité des réseaux internes est gérée au niveau des commutateurs :
  - o Les fonctionnalités de ceux-ci sont limitées;
  - o Les limites de l'équipement actuel dans ce domaine ont été atteintes, voire dépassées;
- L'administration du réseau se fait de façon manuelle et très peu d'outils d'automatisation et d'administration sont disponibles;
- La couverture sans-fils des campus n'est pas complète;
- L'ajout de plusieurs centaines d'ordinateurs portables dans l'inventaire du Cégep, ainsi qu'une augmentation d'appareils mobiles personnels des étudiants amènent une utilisation grandissante du réseau sans-fil et cela entraîne une pression sur le réseau.

Dans ce contexte, il a été décidé de procéder non seulement au remplacement du réseau filaire, mais aussi du réseau sans-fil. Le projet prévoit donc les éléments suivants :

- Que le réseau soit géré de façon centralisée via une console infonuagique autant pour le filaire que le sans-fil;
- Que cette console offre différentes fonctionnalités pour déléguer et automatiser des fonctions d'administration et permette un dépannage efficace;
- Que la sécurité du réseau soit gérée entièrement par les pare-feux et non plus par les commutateurs réseau;
- Que les réseaux sans-fil et filaire proviennent du même manufacturier et puissent ainsi être intégrés dans la même console de gestion;
- Que le réseau sans-fil soit entièrement mis à jour afin d'augmenter sa performance et sa couverture. Cela se traduit notamment par une augmentation de plus du double du nombre de clients qui pourront se connecter.

En ce moment, 250 antennes sont installées au Cégep. Dans le présent contrat, 402 antennes ont été demandées. La couverture déficiente de certains endroits sera corrigée, tel que la

couverture sur le tarmac à l'ÉNA et dans les gymnases au campus de Longueuil. Le Cégep pourra alors servir de 50 à 200 clients au lieu de 30 à 40 clients par antennes.

Enfin, tel que prévu par le budget d'investissement du Cégep, le projet sera financé par une enveloppe allouée spécifiquement pour des projets de rehaussement des infrastructures numériques (annexe budgétaire I035).

## **21-CA-49 PROPOSITION**

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** que les réseaux filaire et sans-fil soient rendu en fin de vie utile;

**ATTENDU** le résultat de l'appel d'offres public APL00010084;

**ATTENDU** que le montant est prévu au budget des investissements 2021-2022;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Xavier Pallares, appuyé par M. Raymond Chaussé, propose à l'assemblée de retenir l'offre de TELUS Communications inc. pour l'acquisition d'équipement réseautique au montant de 720 383,53 \$. Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 770 354,74 \$.**

### **10.3 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION D'UN ASCENSEUR, CENTRE SPORTIF**

Une étude a été réalisée à l'automne 2018 par une firme spécialisée afin d'évaluer l'état des appareils de transport vertical au Cégep. Le but de l'étude était d'évaluer les appareils tant au point de vue de leur vétusté que de leur conformité aux normes applicables.

Des 10 appareils de transport vertical existants au Cégep, 3 ascenseurs ont été identifiés comme nécessitant une modernisation à effectuer à court terme (0-1 an), 3 à moyen terme (5-10 ans) et 4 ne nécessiteront pas d'interventions majeures avant une dizaine d'années (long terme).

Quant aux ascenseurs identifiés avec interventions à court terme, ils ont été modernisés en 2019 et en 2020 (ascenseurs de l'aile D et de l'aile F au campus de Longueuil, et ascenseur principal à l'ÉNA). Le prochain ascenseur sur la liste des ascenseurs à moderniser à moyen terme, soit celui du Centre sportif, est tombé en panne à quelques reprises récemment. Sa cote d'état passe de « BON » (quelques défaillances mineures, mais un fonctionnement normal) à « PASSABLE » (plusieurs réparations, usure, possibilité de fonctionnement anormal). De plus, il atteint sa durée de vie utile cette année (40 ans).

Par ailleurs, le Cégep a inscrit le projet de réfection de l'ascenseur du Centre sportif au programme de l'Entente bilatérale intégrée du gouvernement fédéral (EBI) et le projet a été retenu. Une subvention de l'ordre de 80 % du coût du projet sera assumée via l'entente, jusqu'à un maximum de 258 243\$ pour le projet.

## **21-CA-50 PROPOSITION**

**ATTENDU** les recommandations de l'étude technique réalisée par la firme spécialisée JMC inc. en 2018;

**ATTENDU** que l'ascenseur du Centre sportif avait été identifié comme devant être modernisé à moyen terme;

**ATTENDU** l'Entente bilatérale intégrée (EBI) du gouvernement fédéral qui permet de couvrir jusqu'à 80 % du coût du projet;

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

**ATTENDU** le résultat de l'appel d'offres public APL00010052;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Patrick Monarque, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Ascenseurs Innovatec Inc. pour l'exécution de la réfection de l'ascenseur du Centre sportif au montant de 145 000 \$. Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 151 751,13 \$. De plus, le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **10.4 AVENANT AU BON DE COMMANDE POUR LE SERVICE DE GARDIENNAGE**

Lors de la séance du conseil d'administration du 16 mai 2018, l'assemblée a retenu l'offre de la firme *Neptune Security Services Inc.* pour les services de gardiennage au campus de Longueuil, au Centre sportif et à l'École nationale d'aérotechnique pour une période initiale de 3 ans, plus une option de renouvellement pour 2 périodes subséquentes d'une année chacune aux mêmes termes et conditions.

Le contrat octroyé était basé sur une banque de 90 480 heures de gardiennage (soit 30 160 heures annuellement), alors que dans les faits, la banque d'heures a été utilisée à hauteur de 36 318 heures en 2018-2019. Les années 2019-2020 et 2020-2021 se terminent également avec un nombre d'heures supérieur à ce qui été planifié mais dans une moindre mesure. L'écart des heures entre les heures estimées à l'appel d'offres et ce qui a véritablement été utilisé s'explique en bonne partie par les horaires variables de l'ouverture des guérites du stationnement.

Nous estimons que les 3 années du contrat auront coûté 253 000 \$, toutes taxes ristournées, de plus que prévu. La Direction des ressources matérielles demande également un ajustement aux années d'option, soit une somme supplémentaire de 140 000 \$ pour chacune des années, pour un montant total de 280 000 \$ toutes taxes ristournées pour les 2 années d'option.

#### **21-CA-51 PROPOSITION**

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

**ATTENDU** que la banque d'heures annuelle prévue initialement au contrat était insuffisante;

**ATTENDU** la nécessité d'apporter des modifications au contrat;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Raymond Chaussé, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'autoriser un montant supplémentaire de 253 000 \$ relativement à la période initiale du contrat de 3 ans, et d'autoriser une dépense supplémentaire de 140 000 \$ pour chacune des années d'option (total de 280 000 \$). Le conseil d'administration délègue également à la Direction des ressources matérielles une provision de 10 % de plus pour couvrir le coût des ajouts demandés, ainsi que pour couvrir les augmentations prévues au *Décret sur les agents de sécurité*, lequel prévoit notamment les taux horaires des agents de sécurité.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **11. ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DE L'ORGANIGRAMME DU CÉGEP**

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente la version révisée de l'Organigramme du Cégep et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

#### **21-CA-52 PROPOSITION**

**ATTENDU** que la structure proposée permettra au Cégep de remplir sa mission et de couvrir les enjeux internes et externes identifiés dans le Plan stratégique 2018-2024;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Stéphane Girard, appuyé par Mme Marlène Couture, propose à l'assemblée d'adopter la version révisée de l'Organigramme du Cégep telle que déposée.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **12. ADOPTION DU CALENDRIER DES INSTANCES 2021-2022**

Le Calendrier des instances 2021-2022 est déposé.

## **21-CA-53 PROPOSITION**

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**ATTENDU** la recommandation du comité directeur;

**M. Xavier Pallares, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'adopter le Calendrier des instances 2021-2022 tel qu'il est déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **13. SUIVI DES PROJETS MAJEURS**

### **13.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION**

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres. Il précise qu'une présentation plus détaillée du projet sera faite à l'automne 2021.

### **13.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS**

Ce point est tenu à huis clos relatif. Tous les membres du conseil d'administration, ainsi que Mme Marie-Pier Lépine, Mme Élisabeth Fournier, Mme Mylène Godin, M. François Lefebvre et M. Pascal Désilets, ont reçu un lien distinct pour se joindre à cette partie de la réunion. M. Désilet, directeur de l'ÉNA, présente le suivi concernant les démarches d'acquisition d'un terrain et les démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA.

## **14. INFORMATION**

### **14.1 LA VIE AU CÉGEP**

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 13 avril 2021 au 28 mai 2021. M. Désilets donne plus de détails sur le projet ÉNA H2O.

### **14.2 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, élaboré par le comité directeur, a été transmis aux administrateurs le 29 avril 2021. La date limite pour



compléter le questionnaire en ligne était le 10 mai 2021. Le questionnaire a été envoyé aux 18 membres du conseil d'administration et 13 d'entre eux ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 72 %. Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente les résultats de cette évaluation.

#### **14.3 FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, rappelle qu'une formation sur le cadre légal des Cégeps sera offerte aux membres du conseil d'administration le mercredi 29 septembre 2021.

#### **14.4 PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DIRECTEUR POUR L'ANNÉE 2021-2022**

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente le plan de travail du comité directeur pour l'année 2021-2022.

#### **14.5 NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS AU DEUXIÈME TOUR**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants admis au deuxième tour pour la session d'automne 2021.

#### **14.6 DEMANDES D'ADMISSION ET STATISTIQUES AU TROISIÈME TOUR**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de demandes d'admission et les statistiques au troisième tour pour la session d'automne 2021.

#### **14.7 MODIFICATIONS APPORTÉES AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA SESSION D'HIVER 2021**

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente la mise à jour du calendrier scolaire de la session d'hiver 2021.

#### **14.8 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 19 avril 2021 au 28 mai 2021.

### **15. CORRESPONDANCE**

Le 7 mai 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, Mme Louise Potvin, appuyant la candidature du Cégep Édouard-Montpetit, un partenaire important pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, au prix Éducation de l'Institut d'administration publique du Québec.

Le 18 mai 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu un courriel de la part de la conseillère juridique du Cabinet de la ministre Sonia Label, Mme Caroline Thibault Gervais, concernant sa lettre adressée à la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Label, concernant la négociation des conventions collectives dans le réseau collégial. Ce courriel l'informe que le gouvernement, par l'intermédiaire des personnes dûment mandatées, entend poursuivre les échanges avec les syndicats afin de parvenir à une entente visant le renouvellement des conditions de travail, et ce, à la satisfaction des parties.

Le 21 mai 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant que le ministère procédera au versement d'une aide financière liée à la réforme comptable pour les avantages sociaux futurs à recevoir d'ici le 31 mai 2021 et que le Ministère réduira d'autant les niveaux autorisés des marges d'emprunts des établissements.

## 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les procès-verbaux des rencontres suivantes sont déposés :

- Rencontre du comité directeur du 7 avril 2021;
- Rencontre de la Commission des études du 13 avril 2021;
- Rencontre du comité d'audit 17 mars 2021.

## 17. ÉLECTIONS

### 17.1 ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus d'élection du président est présidé par Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep stipule ce qui suit à l'article 3.5 :

Lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, en cas de force majeure, à l'assemblée subséquente, le conseil choisit un président et un vice-président parmi les membres en fonction qui ne font pas partie des membres du personnel du Cégep ou qui n'y sont pas étudiants. Il procède de la façon suivante :

3.5.1 le président et le vice-président sont choisis par mode d'élection présidée par le secrétaire du conseil;

- 3.5.2 les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt pour l'un des postes;
- 3.5.3 le vote est pris à main levée sauf lorsqu'un membre en fonction demande le vote au scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;
- 3.5.4 le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare d'abord élu le président, puis le vice-président. Le conseil peut désigner un ou plusieurs scrutateurs pour assister le secrétaire.

**Mises en candidatures pour le poste de président du conseil d'administration :**

M. Éric Trudeau propose la candidature de M. Jean-Paul Gagné. Celui-ci accepte d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

**21-CA-54 PROPOSITION**

**ATTENDU** l'article 3.5 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

**ATTENDU** que l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* prévoit que le président est membre du comité directeur;

**ATTENDU** que le mandat de M. Jean-Paul Gagné à titre de président est échu;

**M. Jean-Paul Gagné est élu président du conseil d'administration par acclamation pour l'année scolaire 2021-2022.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**17.2 ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le processus d'élection du vice-président est présidé par Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

**Mises en candidatures pour le poste de vice-président du conseil d'administration :**

M. Patrick Monarque propose la candidature de M. Éric Trudeau. Celui-ci accepte d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

**21-CA-55 PROPOSITION**

**ATTENDU** les articles 3.5 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

**ATTENDU** que l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* prévoit que le vice-président est membre du comité directeur;

**ATTENDU** que le mandat de M. Éric Trudeau à titre de vice-président est échu;

**M. Éric Trudeau est élu vice-président du conseil d'administration par acclamation pour l'année scolaire 2021-2022.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **17.3 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Le processus d'élection des membres du comité directeur est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

#### **5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR**

5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :

- 5.1.1.1 le directeur général qui préside le comité
- 5.1.1.2 le président
- 5.1.1.3 le vice-président
- 5.1.1.4 deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants
- 5.1.1.5 un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel
- 5.1.1.6 le directeur des études.

5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans en cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :

- 5.1.2.1 Les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;
- 5.1.2.2 Le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;
- 5.1.2.3 Le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus. Le conseil peut désigner un ou plusieurs scrutateurs pour assister le secrétaire.

**Mises en candidatures pour le poste de membre externe du comité directeur :**

M. Éric Trudeau propose les candidatures de M. Stéphane Girard et M. Charles Vincent à titre de membres externes et la candidature de Mme Stéphanie Arpin à titre de membre interne. Ceux-ci acceptent d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

## **21-CA-56 PROPOSITION**

**ATTENDU** l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

**ATTENDU** que le mandat au comité directeur de la membre interne, Mme Stéphanie Arpin, est échu;

**ATTENDU** que le mandat au comité directeur du membre externe, M. Stéphane Girard, est échu;

**ATTENDU** que le mandat au comité directeur du membre externe, M. Charles Vincent, est échu;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, M. Stéphane Girard et M. Charles Vincent sont nommés à titre de membres externes et Mme Stéphanie Arpin est nommée à titre de membre interne du comité directeur pour l'année scolaire 2021-2022.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **17.4 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES**

Le processus d'élection des membres du comité d'audit et des finances est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité d'audit et des finances (articles 6.1.2.1 et 6.1.2.2) :

### **6.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES**

#### **6.1.2 Composition**

6.1.2.1 Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration, dont au moins deux membres ont une compétence en matière de finances et de comptabilité, et qui sont nommés par le conseil d'administration au mois de juin de chaque année, ou à l'assemblée subséquente en cas de force majeure. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes.

6.1.2.2. Le comité est présidé par un membre externe du Cégep qui a une compétence en matière de finances et de comptabilité désigné

par le conseil au mois de juin de chaque année, ou à l'assemblée subséquente en cas de force majeure.

**Mises en candidatures pour le poste de membre externe du comité directeur :**

M. Sylvain Lambert propose la candidature de M. Patrick Monarque à titre de membre de comité et à titre de président du comité et propose les candidatures de M. François Dussault Thériault et de M. Jean-Paul Gagné à titre de membres du comité. Ceux-ci acceptent d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

**21-CA-57 PROPOSITION**

**ATTENDU** l'article 6.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

**ATTENDU** que le mandat au comité d'audit et des finances de M. François Dussault Thériault est échu;

**ATTENDU** que le mandat au comité d'audit et des finances de M. Patrick Monarque est échu;

**M. Sylvain Lambert, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée de nommer M. Patrick Monarque, M. François Dussault Thériault et M. Jean-Paul Gagné à titre de membres du comité d'audit et des finances pour l'année scolaire 2021-2022, étant entendu que M. Patrick Monarque est également nommé à titre de président de ce comité.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La formation des administrateurs est prévue le mercredi 29 septembre 2021 et la prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le mercredi 6 octobre 2021, à 18 h 30.

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 21 h 09.



Jean-Paul Gagné  
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine  
Secrétaire d'assemblée